



# LOUIS MALLE

## ET L'INDE FANTÔME

LE DOCUMENTAIRE EN QUESTION

EXPOSITION



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Vous êtes adhérent à l'ADRC et vous souhaitez accueillir dans votre salle ou dans un lieu partenaire l'exposition **Louis Malle et l'Inde fantôme : le documentaire en question** conçue par la Cinémathèque française et proposée en régions par l'ADRC à l'occasion de la rétrospective Louis Malle (Malavida/Gaumont).

Cette exposition est proposée gratuitement (hors transport et assurance) aux salles adhérentes de l'ADRC. La demande de prêt complète (soit la fiche de renseignements remplie) doit être adressée à l'ADRC pour validation au minimum deux mois avant l'événement.

Si la décision est favorable, l'ADRC adressera à l'emprunteur l'accord et le **contrat de prêt** avec **bon de prise en charge** à retourner signé par l'emprunteur, accompagné de l'attestation d'assurance.

Fiche à retourner à [patrimoine@adrc-asso.org](mailto:patrimoine@adrc-asso.org)

NOM DE LA SALLE

CONTACT DU RESPONSABLE

NOM ET LIEU D'ACCUEIL DE L'EXPOSITION

DATE DE DEBUT  /  /

DATE DE FIN  /  /

LIEU GARDE  OUI  NON

SOUHAITEZ VOUS RECEVOIR L'EXPOSITION PAR VOTRE TRANSPORTEUR ?  OUI  NON

SI OUI, MERCI DE PRECISER NOM DU TRANSPORTEUR

SI, NON VOUS RECEVREZ UN DEVIS DE NOTRE PARTENAIRE (DISTRIBUTION SERVICE)

PUBLIC CIBLÉ

MEDIATION MISE EN PLACE

COMMUNICATION MISE EN PLACE

PARTENARIAT ENVISAGÉ

Par la signature de la présente fiche, l'emprunteur déclare exacte les informations données ci-dessus

Date :  /  /

Pour l'organisme responsable de l'exposition,  
Nom, fonctions, signature :